

Salubrité et santé dans l'action collective en matière de logement à Montréal

Salubrity and Health Regarding Housing Collective Action in Montreal

Renaud Goyer

Numéro 78, 2017

Santé et politiques urbaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039339ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039339ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

1703-9665 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Goyer, R. (2017). Salubrité et santé dans l'action collective en matière de logement à Montréal. *Lien social et Politiques*, (78), 70–88.
<https://doi.org/10.7202/1039339ar>

Résumé de l'article

Le logement est une question de santé publique. Depuis plusieurs années déjà, les acteurs institutionnels reconnaissent son importance pour la santé des individus et leur famille. En effet, à partir de la notion de « déterminants sociaux de la santé », des recherches ont établi l'importance de bonnes conditions de logement pour assurer la santé des individus. Elles ont également fourni aux acteurs collectifs actifs dans le domaine du logement de nouveaux arguments dans leur lutte contre le mal-logement. En utilisant la notion de l'identité collective (Melucci, 1996), notre objectif dans ce texte sera d'analyser comment la question de la santé construit, en partie, l'action collective d'un comité logement de Montréal, le Comité logement Saint-Laurent.

Salubrité et santé dans l'action collective en matière de logement à Montréal

RENAUD GOYER

(Doctorant en sociologie — Université de Montréal)

Le logement est une question de santé publique. Au Québec, les conditions de logement, c'est-à-dire tout ce qui a trait à la salubrité et ses conséquences sur la santé des individus qui y vivent, représentent une grande partie des recherches effectuées en matière de logement, notamment par les directions de la santé publique du Québec et de Montréal. À partir de la notion de «déterminants sociaux de la santé», ces recherches ont établi l'importance de bonnes conditions de logement pour assurer la santé des individus. Elles ont également fourni aux acteurs collectifs actifs dans le domaine du logement de nouveaux arguments dans leur lutte contre le mal-logement. Ainsi, au printemps 2015, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a organisé une tournée montréalaise de l'insalubrité pour sensibiliser les médias à cette problématique. Le regroupement en profitait pour dénoncer l'inaction des propriétaires, de la Régie du logement du Québec et de la Ville de Montréal. Cet article propose d'interroger la portée de la thématique de la santé dans les mobilisations collectives en matière de logement. Comment la santé est-elle présente aujourd'hui dans l'action collective des comités locaux sur le logement au Québec ? Plus spécifiquement, contribue-t-elle à la politisation tant des comités que de l'enjeu du logement ?

En utilisant la notion d'identité collective (Melucci, 1996), notre objectif dans cet article sera d'analyser comment la question de la santé construit, en partie, l'action collective d'un comité logement d'un arrondissement de Montréal, le Comité logement Saint-Laurent. Dans un premier temps, nous présenterons l'importance de la salubrité dans la naissance du comité ainsi que dans les actions et les revendications du groupe. Dans un deuxième temps, nous tenterons de montrer comment la question de la santé construit les relations du comité avec d'autres acteurs agissant sur le même enjeu. Finalement, en conclusion, nous ouvrirons sur l'impact de la question de la santé sur la politisation de l'action collective en matière de logement à Montréal et dans l'arrondissement Saint-Laurent en particulier.

1. Problèmes de salubrité dans les logements montréalais

Au Québec, la question du logement n'est pas au centre des débats politiques et sociaux. Les programmes des partis politiques y font rarement référence et le Gouvernement du Québec n'a pas, proprement dit, ni de politique d'habitation ni de ministère du Logement. Il existe bien la Société d'habitation du Québec (SHQ), qui vise à soutenir des initiatives communautaires en matière de logement. Son plan d'action mentionne que ses missions sont de « favoriser l'accès des citoyens à des conditions adéquates de logement » et « d'accroître l'offre de logements abordables » (Société de l'habitation du Québec, 2016 : 38). Or, dans les dernières années, la SHQ n'a pas atteint son objectif de 2500 logements abordables par année, un objectif déjà passablement modeste. Toutefois, l'action de la SHQ n'est soutenue par aucune politique gouvernementale d'habitation mettant de l'avant des stratégies privilégiées et des objectifs de construction de logements. De plus, cette responsabilité incombe à la SHQ depuis que le Gouvernement du Canada a transféré aux provinces ses responsabilités en matière de logement social, sans toutefois transférer les ressources financières correspondantes, en 1994.

Au Québec, la faiblesse du développement de logements abordables est rarement discutée dans l'espace public, les médias parlant généralement peu de la question du logement. Une seule exception toutefois : la salubrité des logements et les problèmes de santé associés sont périodiquement présents dans les médias, révélant la situation difficile de certains locataires.

Dans ces cas, c'est la dimension sensationnelle de certaines situations qui émeut les journalistes au premier chef et la population en général par la suite (Desmarais, 2016; Gagnon, 2014; Loisel, 2013). Contrairement aux enjeux de relations entre propriétaires et locataires, de la gentrification ou des délais de traitement des plaintes par la Régie du logement, il semble que la question de la salubrité touche davantage, probablement parce qu'elle nous rappelle nos propres peurs et qu'elle illustre une dimension partagée de l'expérience de « l'habiter », celle de la sécurité (Authier, Bonvalet et Lévy, 2010; Boucher, 2008; Paquot, 2007). Si ces reportages émeuvent, c'est parce que nous partageons des espaces (cuisines, salles de bains, etc.) similaires et qu'il nous est difficile d'imaginer vivre dans de telles conditions. Cependant, les débats sur la salubrité dépassent rarement le stade de la constatation et peu de nouvelles politiques publiques ont été adoptées ces dernières années pour y faire face, malgré les recommandations répétées de la Direction de la santé publique de Montréal, dont le rapport 2015 portait spécifiquement sur cette question (Directeur de la santé publique de Montréal, 2015). La Ville de Montréal s'est dotée d'un règlement musclé sur la salubrité des logements en 2003, mais elle ne donne pas les moyens aux inspecteurs de réellement le mettre en œuvre (Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec [RCLALQ], 2013). Au-delà de leur capacité d'émouvoir, il nous apparaît important de s'intéresser au possible impact des problèmes de salubrité sur la politisation de l'enjeu du logement à Montréal.

Autrefois surtout associée aux quartiers centraux, la question de la salubrité des logements est de plus en plus présente dans les anciennes banlieues de Montréal, comme c'est par exemple le cas pour l'arrondissement Saint-Laurent. Considérée comme une banlieue de classe moyenne élevée avec un cadre bâti de bonne qualité, notamment parce que les ménages de l'arrondissement ont un revenu médian plus élevé que la moyenne montréalaise, certains secteurs présentent néanmoins des profils beaucoup moins favorables, notamment en termes de conditions de logement. Géographiquement, Saint-Laurent représente un des plus grands arrondissements de la Ville de Montréal en kilomètres carrés, mais avec une faible densité de population. Cette dernière est répartie inégalement sur le territoire : certaines zones sont très densément peuplées et d'autres aucunement peuplées (zones industrielles). Les immeubles y sont plus récents que dans les quartiers centraux de Montréal, même si dans certains secteurs le cadre bâti vieillit rapidement. Une proportion importante des ménages de l'arrondissement est locataire (52 %), quoique le pourcentage est plus faible compa-

rativement à la Ville de Montréal (64,2 %). Finalement, l'arrondissement est un territoire d'accueil pour les nouveaux arrivants constituant un élément central de sa réalité sociodémographique. Lors du recensement de 2011, le principal soutien de 61 % des ménages était une personne née à l'extérieur du Canada (Ville de Montréal, 2014).

Lors d'un forum sur le logement tenu en avril 2013 dans l'arrondissement, organisé par le Comité logement Saint-Laurent en partenariat avec le Centre de santé et services sociaux et le Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent (COSSL), la salubrité représentait un enjeu important pour les locataires et résidents de l'arrondissement qui étaient présents. Au cours des dernières années, trois événements ont marqué cette apparition de la problématique de la salubrité à Saint-Laurent : 1) un plan de revitalisation urbaine intégrée a été développé et mis en œuvre dans le secteur de Place Benoît en réponse à la vétusté des logements du secteur et aux problèmes récurrents de vermines ; 2) les locataires du complexe immobilier « Joie de vivre » ont vécu des problèmes de chauffage à l'automne 2013 ; 3) le nombre de plaintes concernant la salubrité des logements du secteur Norgate a augmenté, ce qui a été relayé dans les médias locaux et montréalais (Desmarais, 2016 ; Alcaraz Robinson, 2014 ; Gagnon et Meunier, 2014).

Ce qui nous intéresse dans ce contexte, c'est justement la présence de cette thématique santé et salubrité dans l'action collective du Comité logement à Saint-Laurent. La question qui oriente le présent texte est la suivante : en quoi les questions de la santé et de la salubrité participent-elles à la construction de l'action collective du comité ?

2. Aspects conceptuels et méthodologiques

Pour répondre à notre question de recherche, nous ne considérerons pas la question de la salubrité comme un contexte déterminant l'action, ce qui reviendrait à n'analyser que ce contexte pour comprendre l'action collective du comité logement. Cette posture réduirait l'action du comité logement à celle des autres comités vivant des situations similaires. Nous estimons que ce type d'approche ferait l'impasse sur l'appropriation par les groupes des contextes qui marquent leur action. Pour ce faire, nous tournons plutôt vers l'approche de Melucci (1996) qui met l'accent sur l'analyse de l'identité collective.

2.1.Cadre théorique

Si la question du logement ne fait pas débat au Québec, elle est tout de même à l'origine de nombreuses recherches scientifiques. Des chercheurs québécois investissent le champ des *housing studies* afin de relever les processus de mobilité résidentielle et de gentrification (Sénécal, Collin, Hamel, Jastremski, Lafortune et Vachon, 2013; Bélanger, 2010; Rose, 1984), d'étudier l'expérience du logement social et son impact sur les parcours de vie (Morin et Baillargeau, 2008; Morin et Dorvil, 2008), de faire le portrait des conditions de logement en milieu urbain (Dansereau, Villemaire et Archambault, 2002), entre autres.

Toutefois, l'action collective en matière de logement est moins étudiée. Les chercheurs se sont, d'une part, principalement concentrés sur les activités de mobilisations périodiques comme les squats (Parazelli, Mensah et Colombo, 2010) et/ou l'action des comités de résidents dans les habitations à loyers modiques (HLM) (Leloup et Germain, 2008) ou, d'autre part, intéressés en priorité aux mouvements sociaux urbains en y incluant la mobilisation des comités logement. Pourtant, l'étude des mouvements sociaux au Québec constitue un champ dynamique et riche en propositions théoriques et analyses empiriques. Les grandes approches y sont représentées (processus politiques, analyses des cadres, identité collective, etc.) et une grande diversité de mouvements sociaux a fait l'objet de recherches (Ancelovici, 2016; Dufour, 2013; Fontan, Hamel et Morin, 2012; Masson 2006; Maheu, Hamel, Masson et Vaillancourt, 2005; McGraw, 1978, pour n'en citer que quelques-unes). Cependant, les études sur les luttes en matière de logement sont plus rares. Or, c'est justement notre objectif dans ce texte : comprendre comment se construit l'action collective à partir de l'identité d'un groupe et de son contexte.

Parce qu'elle se base sur des aspects relationnels, qu'elle met l'emphasis sur le processus de construction de l'identité collective et qu'elle reconnaît la subjectivité des acteurs en présence, l'approche des mouvements sociaux de Melucci (1996) se démarque des autres approches théoriques appréhendant l'action collective à partir des opportunités, ressources ou cadres discursifs. Dans cette approche, l'action collective est étudiée par le biais de l'identité collective afin d'éviter de contraindre l'action collective à un déterminisme structurel ou encore de la considérer comme étant la somme d'intentions individuelles. Pour ce faire, Melucci (1996) se tourne vers l'identité collective en la considérant comme un système d'actions se

développant dans la tension entre l'*identité* construite et défendue par le mouvement (interne) et la reconnaissance des autres acteurs de la société impliqués dans le *conflit* (externe).

Ce qu'il dénomme la dimension interne de l'identité collective correspond à l'autodéfinition du groupe, qui englobe ses revendications, ses motivations, ses stratégies et ses actions. Cette dimension de l'identité collective constitue également un processus d'apprentissage qui permet à l'acteur collectif de développer avec le temps une plus grande capacité à résoudre les problèmes posés par son environnement. En parlant de cette facette de l'identité collective, Castells (1999) avance que les mouvements sociaux doivent être analysés et compris dans leurs propres termes: les mouvements sociaux «sont ce qu'ils disent qu'ils sont» (p.91). Pour cette raison, ce sont leurs pratiques, tant les actions que les discours, qui reflètent l'autodéfinition du mouvement.

Lorsqu'il réfère à la dimension externe de l'identité, Melucci (1996) aborde la définition du mouvement en lien avec le contexte et les autres acteurs politiques. En construisant son identité collective, le mouvement est engagé dans un processus de différenciation par rapport à son environnement. Ce processus est relationnel: le mouvement doit être capable de se situer dans son propre environnement puisqu'il ne peut construire son identité sans la reconnaissance (ou la non-reconnaissance) des autres acteurs sociaux et politiques. Ce contexte sociopolitique, mais également le caractère des interactions qui le composent, est défini par l'acteur lui-même à travers ses discours et ses actions.

L'identité collective n'est pas une essence dans cette approche, c'est un outil analytique, une posture qui permet de relever le sens de l'action. À cet égard, ce n'est pas l'identité que l'on cherche, mais les actions, les revendications, les stratégies, ce qui constitue l'action collective et qui exprime l'identité collective. De plus, pour cerner l'identité collective, l'analyse doit nécessairement situer le groupe, l'acteur dans un réseau d'acteurs et de relations qui construisent également l'identité tout en orientant l'action.

2.2 Méthodologie

Notre analyse se base sur une recherche partenariale effectuée avec le Comité logement Saint-Laurent entre janvier 2013 et juin 2015. La méthodologie comprend plus d'une centaine d'heures d'observation auprès du

comité (dans le cadre d'un forum sur le logement, d'ateliers d'information, d'activités de mobilisation et du travail de tous les jours), de quatre entrevues auprès d'acteurs proches du comité (intervenantes, organisatrices communautaires), mais également auprès d'une dizaine de locataires qui ont eu recours aux services du comité logement. Ces choix méthodologiques s'inscrivaient dans une recherche ayant un double objectif : relever l'expérience du logement des locataires de Saint-Laurent et rendre compte de l'identité collective du comité. En fait, nous proposons de décrire les expériences de logement telles que vécues individuellement par des locataires et de dégager l'identité collective négociée collectivement par le comité. La complémentarité entre les outils de collectes permettait de répondre aux objectifs, tout en agissant comme dispositif de triangulation pour la crédibilité de la recherche.

Les entrevues semi-directives avec les acteurs du comité visaient à re-tracer la courte histoire du comité et à relever les étapes, les motivations, les décisions et les justifications ayant mené à sa création. Elles visaient également à comprendre le rôle de chacun des acteurs du comité dans ces différents éléments et l'importance, entre autres, que ces derniers accordaient à l'enjeu de la salubrité et de la santé. Ces acteurs proches du comité étaient l'intervenante du comité logement, mais également trois organisatrices communautaires qui, en compagnie de quelques autres acteurs du milieu et de locataires, ont été au centre de la création du comité. Dans les premières années et jusqu'au début de notre terrain de recherche, elles apportaient un support logistique à l'intervenante du comité et participaient à la mise en place d'activités de mobilisation. Les entrevues semi-directives avec des locataires ayant eu recours aux services du comité logement ou ayant participé à différentes activités de mobilisation du comité visaient à recueillir leur vécu du logement à Saint-Laurent, leur analyse du travail du comité et la nature de leur participation au comité dans le passé et/ou dans le présent. En outre, nous avons effectué une analyse documentaire des écrits du comité logement et réalisé une revue de presse dans les journaux montréalais et laurentiens (*La Presse*, *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Métro*, *Les Nouvelles Saint-Laurent*) pour identifier les articles mentionnant le comité logement de Saint-Laurent entre 2012 et 2015. Concrètement, la recherche a débuté avec la participation à l'organisation d'un forum sur le logement qui nous a permis de nous familiariser avec les acteurs du comité. Lors du forum, nous avons recueilli les propos des participants (100) pendant les quatre ateliers (logement social, accessibilité, droits et responsabilités,

salubrité). Par la suite, des observations auprès du comité logement ont été effectuées lors d'ateliers sur les droits et responsabilités des locataires, lors de visites de logements pour informer les locataires et lors de rencontres auprès des locataires à leur domicile ou dans les locaux du comité.

Le Comité logement Saint-Laurent, contrairement à la majorité des comités qui ont été fondés dans les années 70, est relativement jeune. Créé en 2007, son mandat principal est de favoriser l'accès à des logements de bonne qualité et à un coût abordable pour les ménages laurentiens. Pour réaliser sa mission, le comité a identifié quatre champs d'actions prioritaires : le soutien individuel, l'éducation populaire, la participation citoyenne et la défense des droits. Concrètement, le comité offre des services de base aux citoyens à travers un soutien téléphonique, des rencontres individuelles et des visites à domicile. Le comité ne vise pas seulement à améliorer la qualité de vie individuelle, mais aussi collective ce qui nécessite une mobilisation des résidents de Saint-Laurent autour de la question du logement. Le comité vise donc à susciter la participation citoyenne pour que le logement devienne une cause commune.

3. Une action collective construite autour des questions de salubrité

Avant même de commencer le travail de terrain, une de nos intuitions de recherche à propos de l'action collective du comité logement était qu'une grande part de ses activités concernait des problèmes de salubrité. C'est ce que tentons de démontrer ici, en relevant la présence de la thématique lors de la création du comité et dans son action collective. Pour ce faire, analytiquement, nous avons identifié dans quelle mesure, l'identité collective interne et externe se construit en relation avec les enjeux de santé et de salubrité. Cette partie analyse la place de la santé dans la dimension interne de l'action collective du comité logement de Saint-Laurent, c'est-à-dire dans quelle mesure le comité logement a construit son identité autour des enjeux de salubrité des logements et de santé des locataires. Notre analyse repose surtout sur l'observation des actions, c'est-à-dire, le travail de tous les jours de rencontres de locataires, d'organisation d'ateliers sur des questions diverses et/ou de visites de logements.

3.1 La question de la salubrité dans la naissance du comité

Dans son document de présentation, qui constitue un repère identitaire important pour toute organisation puisqu'on y définit les problèmes les plus urgents et les bases de son action, le comité logement rappelle qu'il a été mis sur pied à partir de cinq constats sur le logement à Saint-Laurent, dont deux directement liés à la question de la salubrité et son impact possible sur la santé :

- « Beaucoup de logements nécessitant des réparations urgentes dues au vieillissement du cadre bâti;
- Beaucoup de logements ayant des problèmes de salubrité (moisissures, vermines, coquerelles) qui menacent la santé des locataires;
- Méconnaissance des droits et responsabilités des locataires et des propriétaires;
- Augmentation des personnes vulnérables en matière de logement (croissance du nombre de familles sous le seuil de pauvreté, du nombre d'immigrants et du nombre d'âînés);
- Existence de zones de pauvreté marquées qui nécessite une intervention poussée d'un comité logement (exemples de secteurs de l'arrondissement). »

Il faut ajouter également que les premières actrices du comité étaient étroitement liées aux questions de santé à travers leurs professions respectives. Une première intervenante était organisatrice communautaire au sein du réseau de la santé et des services sociaux. Elle intervenait dans une perspective globale de santé publique en appuyant les initiatives communautaires sur le territoire. L'instigatrice du comité logement était quant à elle intervenante sociocommunautaire employée par l'arrondissement afin de soutenir les ménages qui se trouvaient dans des situations sanitaires difficiles ou vivaient dans des appartements insalubres. En coopération avec les inspecteurs de la ville, elle aidait les locataires à se relocaliser dans des logements convenables et durables. La troisième intervenante impliquée aux tous débuts du comité logement, une organisatrice communautaire, était directrice de la table de concertation de Saint-Laurent, un espace d'échange et de projets entre les principaux acteurs du développement local dans le quartier. Selon elle, les questions de santé et de salubrité marquaient grandement les discussions de la table de concertation. Lors des entretiens que

nous avons conduits avec elles, ces trois intervenantes ont mentionné que leurs motivations à mettre sur pied le comité logement étaient grandement liées aux conditions de logement déplorables de certains ménages. Une d'entre elles ajoutait d'ailleurs : « C'est ce qui me touche le plus dans la question du logement, ce sont les familles qui vivent dans des conditions épouvantables, qui menacent leur santé » (organisatrice CSSS). Les premières rencontres visant à mettre sur pied le comité logement ont ainsi été marquées par des discussions sur la situation de la salubrité à Saint-Laurent.

3.2 L'action en matière de santé et de salubrité

Selon les actrices que nous avons interviewées dès les premières rencontres visant à mettre en place le comité logement, la question de la salubrité était centrale et motivait les participants aux réunions. Les préoccupations du comité logement à l'égard des questions de salubrité et de santé faisaient écho aux problèmes vécus par les locataires de trois secteurs de l'arrondissement : Place Benoît, Norgate et Chameran. L'action du comité logement s'est donc rapidement organisée autour de ces préoccupations pour la salubrité et la santé.

La question de la salubrité dans le secteur Place Benoît, un complexe d'immeubles à logements situé dans le sud-est de l'arrondissement et coincé entre un secteur industriel et une autoroute, est présente avant même la mise en place du comité logement. Un plan de « revitalisation urbaine intégrée » y a été mis en place dès 2006 et les animateurs de celui-ci estimaient d'ailleurs à l'époque :

« La principale problématique est celle du logement. Cette question, qui en est une [sic] de santé publique, est de loin la principale source de mécontentement des résidents. Vu la prépondérance de la problématique du logement, il est nécessaire d'en faire une priorité. Par ailleurs, la principale limite du présent diagnostic est l'absence d'une évaluation exhaustive qui permettrait de faire le point sur la question des moisissures, et sur celle de la vermine et des insectes (état de situation, causes, mesures correctrices et coûts d'intervention). » — Revitalisation urbaine intégrée Place Benoît, 2007: 10

À la création du comité logement, celui-ci fut mis à contribution pour sensibiliser propriétaires et locataires en matière de salubrité des logements, notamment en ce qui a trait à la présence de vermines (coquerelles, souris et punaises) et de moisissures. Par conséquent, le comité a organisé des ateliers et des rencontres avec des locataires, des propriétaires et des intervenants communautaires, dans le but d'améliorer le parc de logements du secteur. En plus des ateliers, le comité organisait des visites de logement afin de faire un portrait de la salubrité des logements dans le secteur. Lors des visites, l'intervenante du comité discutait avec les locataires de la qualité de leur appartement et des problèmes qu'ils pouvaient vivre. Souvent, les locataires visités participeront aux futures activités du comité. À ce projet, le comité logement consacrait plus d'une journée par semaine et ce pendant près d'un an, afin d'avoir un véritable portrait des différents immeubles. L'effet sur la salubrité des logements a été mitigé, le roulement des propriétaires empêchant de mettre en place une intervention durable.

Les ateliers sur la salubrité qui avaient été créés pour le contexte spécifique de Place Benoît ont été par la suite proposés à d'autres secteurs de l'arrondissement. Depuis l'été 2010, le comité effectue une tournée des parcs et des places publiques afin de sensibiliser la population à la question de la salubrité. En outre, le comité logement offre également des ateliers sur les droits et responsabilités des locataires pour les nouveaux arrivants où la question de la salubrité prend davantage de place. Dans les ateliers que nous avons observés, la question de la salubrité représentait le plus important grief des participants, certains évoquant des problèmes de santé vécus par les membres de leur famille, en particulier les enfants, des rhumes aux problèmes respiratoires en passant par les piqûres de punaises.

En plus des ateliers, le comité logement offre également des services de conseils individuels pour les locataires. En général, l'intervenante les rencontre suite à un appel, parfois chez le locataire, mais la plupart du temps dans les locaux du comité. Pour chaque personne qui contacte le comité, une fiche est remplie afin de dresser un portrait des interventions à la fin de chaque année. Lors de l'analyse de ces fiches pour l'année 2012-2013, près de la moitié des personnes ont évoqué des problèmes liés à la salubrité. Encore une fois, les situations font état de moisissure, vermine, dégâts d'eau, refoulement d'égout, etc. Pendant nos observations dans les locaux du comité, la majorité des locataires qui ont fréquenté les locaux a mentionné des problèmes de salubrité. Toutefois, ces demandes de consultation s'inscrivaient dans une dynamique particulière à ce moment-là dans le secteur Norgate.

Ce secteur, qui se situe au nord de la station de métro Côte-Vertu, comprend un complexe construit il y a une cinquantaine d'années, d'environ un millier de logements détenus par un seul propriétaire. Dès 2013, plusieurs locataires se plaignent au comité logement de problèmes de salubrité importants. Au départ, ce sont des locataires qui évoquent des refoulements d'égout non nettoyés au comité logement. Les locataires en question affirment que de fortes odeurs d'égouts subsistent après le refoulement même si le propriétaire allègue qu'il a nettoyé et changé les planchers. Suite à une enquête des inspecteurs de la ville, les locataires ont été relocalisés car il est apparu que les couvre-planchers avaient été changés sans que la dalle de béton soit lavée. Le comité lance une campagne d'information auprès des locataires ainsi que des acteurs communautaires et municipaux. Les témoignages des problèmes de salubrité envahissent le comité, des locataires organisent des réunions de cuisine pour informer et documenter la situation. La mobilisation est reprise dans les médias au printemps 2014 et des pressions sont exercées sur la compagnie propriétaire et l'arrondissement. Toutefois, la mobilisation s'épuise, les locataires engagés ayant quitté le complexe et la compagnie ayant vendu ses immeubles.

Le Comité logement étant essentiellement coordonné par une seule personne, il ne reste que très peu de temps pour organiser les différentes analyses de la situation du logement faites par les locataires en cahier de revendications clair et public. Cela ne signifie pas que le comité logement est apolitique et n'a aucune demande en matière de salubrité à Saint-Laurent. Toutefois ces revendications sont plus souvent évoquées ou défendues à travers la participation à diverses instances de concertation qu'à travers la mise en scène (par la manifestation entre autres) publique de ces problèmes. Ainsi, c'est davantage dans sa relation avec d'autres acteurs, qu'ils soient privés, municipaux et/ou communautaires, que se développe la dimension revendicative — cette relation sera davantage expliquée dans la section suivante.

4. Une action collective construite par ses relations

Dans la présentation du concept d'identité collective, nous avons mentionné que l'action d'un groupe se construit à l'interne, par ses revendications et ses actions, mais aussi à l'externe, en relation avec d'autres acteurs. Dans cette partie, nous étudions la dimension externe de l'identité

collective du comité logement telle qu'elle se construit à travers les interactions du comité avec son environnement. La définition de l'environnement, et des acteurs qui le composent, représente également un élément de la construction identitaire : en définissant les autres, les groupes se définissent également eux-mêmes. Ces définitions prennent place dans des interactions et, plus celles-ci sont significatives, plus l'action du groupe se construit en fonction de ces interactions. Dans cette partie, nous identifions donc les interactions du comité logement avec des acteurs agissant dans le domaine de la salubrité, ce qui démontre l'importance de la salubrité pour l'action et l'identité collective du comité logement. Nous avons séparé ces acteurs en deux groupes : les acteurs privés et publics. En outre, notamment parce que les comités logement ont besoin de financement pour leur fonctionnement, nous terminons la section par une analyse des relations de financement du comité.

4.1 Les acteurs privés du logement à Saint-Laurent et la question de la santé

Le Comité logement, quoiqu'il défende d'abord les locataires, affirme agir avec tous les acteurs du logement, et cela comprend les propriétaires. À cet égard, sans renier la confrontation, le comité prône la négociation avec les propriétaires notamment pour épargner des coûts et des démarches laborieuses pour les locataires. Cette méthode est particulièrement efficace en ce qui concerne la contestation de hausses de loyer en évitant aux locataires d'être convoqués ou de devoir porter plainte à la Régie du logement, un organisme d'État qui régit les relations entre propriétaires et locataires. Pour le comité logement, la question de la salubrité est du même ordre parce que l'action ne concerne pas seulement le locataire vivant dans un logement insalubre, mais également le logement lui-même. Si le comité logement réussit à reloger un locataire, cela peut constituer une victoire. Toutefois, aucun suivi de l'état de l'appartement n'est effectué et, très souvent, le logement est reloué en l'état à une nouvelle famille. Améliorer les conditions de logement nécessite donc des relations plus complexes avec les propriétaires, notamment pour les sensibiliser à la question de la salubrité.

Les problèmes de salubrité des immeubles sont plus présents, selon le comité logement, dans les immeubles de plus de cinq logements, comme c'est le cas à Place Benoît et à Norgate. Dans la grande majorité des cas, les propriétaires de ces immeubles sont des compagnies qui possèdent un

grand nombre de logements. À titre d'exemple, le plus important propriétaire de l'arrondissement est une entreprise de Toronto qui détient des milliers de logements à Saint-Laurent, mais également ailleurs à Montréal et au Canada. Ces compagnies possèdent la majorité des appartements disponibles dans le secteur Norgate, au nord du boulevard de la Côte-Vertu, mais également des immeubles dans le secteur Chameran à l'est de l'arrondissement. Les grands propriétaires de ce type influencent le marché du logement de ce secteur puisqu'ils peuvent faire pression sur les prix, notamment à la baisse, ou en accordant des rabais importants aux futurs locataires pour les attirer. Cette pression à la baisse sur les prix des loyers leur a permis d'acquérir plusieurs immeubles à faible coût et justifie le peu d'investissement effectué pour rénover les immeubles. En général, selon le comité, la négociation est beaucoup plus difficile avec les entreprises, notamment à cause des changements fréquents de propriétaires (ces compagnies vendent et revendent les immeubles de façon périodique) et des gestionnaires locaux de ces entreprises. Ainsi, le comité a une relation grandement conflictuelle avec les propriétaires, en particulier sur la question de la salubrité, puisque la situation demeure la même : les locataires changent, mais les appartements demeurent insalubres.

Autre acteur privé de taille dans l'environnement du comité logement, les médias locaux et montréalais sont un allié pour le comité. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, il est difficile d'émouvoir les journalistes sur des questions de non-respect des clauses du bail, de hausses de loyer abusives ou même de discrimination en matière d'accès au logement. Toutefois, lorsqu'il s'agit de salubrité, les médias sont au rendez-vous. Entre 2012 et 2015, plusieurs articles et séries de reportages ont été écrits sur des questions de santé et de salubrité (Gagnon, 2014; Gagnon et Meunier, 2014; Alacaraz, 2014; Loisel, 2013). En général, la médiatisation de cet enjeu favorise la mobilisation et le contact avec les locataires qui vivent ce genre de situation.

4.2 Les acteurs étatiques et municipaux de la santé et le comité logement

En analysant le discours du Comité logement dans les médias, nous avons relevé que ce dernier est principalement en relation avec deux acteurs institutionnels municipaux et/ou communautaires : la ville de Montréal, l'arrondissement Saint-Laurent ainsi que la Direction de la santé publique de Montréal. Cette analyse nous a été confirmée par l'intervenante du comité en entrevue.

Tout d’abord, la ville de Montréal et, surtout, l’arrondissement de Saint-Laurent représentent les principaux interlocuteurs du comité logement en matière de salubrité. En effet, des inspecteurs municipaux surveillent la qualité des logements de l’arrondissement et veillent à ce que le parc locatif demeure le plus salubre possible. Lorsque leur situation leur semble inacceptable, les locataires peuvent contacter le bureau des inspecteurs pour que ces derniers visitent leur logement. Lors de cette visite, si c’est le cas, l’inspecteur peut émettre des constats d’insalubrité obligeant ainsi les propriétaires à effectuer des travaux. Les recommandations des inspecteurs peuvent aller jusqu’à la fermeture de l’appartement et la relocalisation des locataires. Dans le même sens, le comité fait appel aux inspecteurs et peut entretenir des relations étroites avec certains d’entre eux. Les inspecteurs peuvent donc être des alliés du comité logement, bien que ce dernier critique le travail de certains inspecteurs, qu’il estime trop laxistes.

Enfin, la Direction de la santé publique de Montréal, auteure de plusieurs études sur la salubrité des logements montréalais et ses conséquences pour la santé, constitue un autre acteur important de l’environnement du comité logement. En général, elle représente un allié pour le comité, qui peut se servir de ses publications et, dans des cas particuliers, faire appel à l’expertise de ses médecins, pouvant contribuer à la fermeture d’un logement et à la relocalisation d’un locataire.

4.3 Le financement comme éléments structurant de l’action collective

La construction de l’action collective du comité logement et, partant, de son identité, se fait également par le biais des organismes qui le financent, ce type de relation influençant l’action du groupe. Au Québec, les comités logement possèdent généralement un financement pour leur mission garantie en fonction de la Politique de reconnaissance et de soutien à l’action communautaire autonome. Au sein de ce programme, l’État reconnaît aux comités logement un rôle de « défense des droits » et assure aux organismes un financement récurrent. Certains comités complètent ce financement en sollicitant l’aide de fondations privées ou publiques.

Or, à Saint-Laurent, le comité logement ne bénéficie pas de ces types de financement. Les seules ressources financières à sa disposition proviennent de programmes de la Ville de Montréal visant des objectifs précis, dont un

programme portant spécifiquement sur la question de la salubrité. Ainsi, il n'est pas surprenant que les actions du groupe et les revendications émanant de ces actions soient liées aux questions de salubrité. Cela explique également la force des relations du comité avec les acteurs impliqués dans les questions de la salubrité. Toutefois, il serait faux de croire que le financement détermine l'action et les revendications. En effet, la mise en forme du « problème » de la salubrité ou son cadrage, pour reprendre les termes de Snow et Benford (2000), a été effectué par le comité, ce qui lui a permis de soumettre une demande de financement à ces organismes. C'est en lien avec les demandes des locataires que ces projets ont été mis en place.

5. Conclusion : politisation par la santé ou dépolitisation du logement ?

Melucci (1996) affirme que l'identité collective se construit dans un rapport entre les actions et les relations d'un groupe. Dans cet article, nous avons tenté de démontrer que le Comité logement Saint-Laurent a créé son identité collective autour des problèmes de salubrité des logements et des problèmes de santé qui en découlent. D'une part, la dimension interne de l'identité collective du comité logement s'appuie sur l'expérience des fondatrices du comité logement et sur l'expérience des locataires aux prises avec l'insalubrité de leurs logements. Ainsi, l'action collective du comité logement est constituée d'activités de sensibilisation aux problèmes de salubrité et de santé auprès des propriétaires et des locataires, et d'interventions de soutien aux locataires dans leurs démarches de contestations auprès des propriétaires de logements ou de la ville. D'autre part, la dimension externe de l'identité collective du comité logement, c'est-à-dire comment le groupe construit son identité en interaction avec d'autres acteurs de son environnement, renforce l'identité « salubrité, santé et logement » que le comité s'est donnée par ses actions. En effet, c'est principalement en relation avec les problèmes de salubrité et de santé que le comité logement Saint-Laurent interagit avec les propriétaires de logements du quartier, avec les médias locaux et municipaux, ainsi qu'avec la ville de Montréal et avec l'arrondissement Saint-Laurent. C'est également sur la base de son action en matière de salubrité et de santé que le comité logement a pu obtenir du financement de la ville de Montréal, renforçant encore la contribution de la santé à la construction de son identité externe.

Comprendre comment le comité logement Saint-Laurent a construit son identité collective autour de l'enjeu de la salubrité des logements et de ses conséquences pour la santé des locataires pose une question plus générale : cette identité collective du comité logement ouvre-t-elle la possibilité d'une action collective ? Autrement dit, la question de la salubrité contribue-t-elle à la politisation de la question du logement ?

Lors de l'organisation du Forum sur le logement à Saint-Laurent au printemps 2013, l'objectif avoué était de mettre la question du logement sur la table, de politiser cette question afin que les locataires se mobilisent davantage pour leurs droits. La mobilisation autour des problèmes de salubrité a effectivement contribué à la mise à l'agenda du logement, notamment à travers les reportages dans les médias. Dans les semaines suivantes, le comité a reconnu qu'il y a eu des réponses de la part des propriétaires et décideurs publics. Mais la mobilisation de locataires demeure difficile. Ces derniers quittent leur logement, le plus souvent vers un autre quartier, et pour le comité tout est à recommencer. De plus, la stratégie employée par les propriétaires est de vendre leurs immeubles lorsque les problèmes deviennent trop grands, et de les racheter quelques années plus tard. Par conséquent, le travail de conscientisation des propriétaires ne donne pas les résultats escomptés.

En outre, les bailleurs de fonds du comité, mobilisés essentiellement à partir de la question de la salubrité, ne sont pas favorables à l'élargissement des revendications pour y inclure d'autres sphères. Dans le premier cas, le travail sur la salubrité à Place Benoît s'effectuait dans le cadre du Plan de revitalisation urbaine intégrée au sein duquel des propriétaires étaient partie prenante, ce qui limite la possibilité de créer un rapport de force avec les propriétaires. Dans le deuxième cas, la mobilisation à Norgate ne pouvait inclure une critique des autorités municipales en matière de salubrité puisque ces derniers financent le comité, voire participé à sa fondation. Ainsi, la question de la salubrité à Saint-Laurent émeut et publicise la question du logement, tout en limitant sa portée politique et la possibilité de s'engager dans une action collective conflictuelle.

Remerciements

Je remercie grandement Maria Vasquez, intervenante au Comité logement Saint-Laurent, qui a grandement facilité notre recherche. Également, cette recherche a été possible grâce au Réseau de recherche ARIMA et de leur subvention du Conseil national de recherche du Canada. Finalement, j'aimerais remercier Carole Clavier pour sa relecture rigoureuse, ses suggestions pertinentes et ses précieux conseils.

Références bibliographiques

- Alcaraz Robinson, Stéphanie. 2014. « Situations épouvantables pour immigrants », *Journal Métro*, 11 juin.
- Ancelovici, M. 2016. « Occupy Montreal and the Politics of Horizontalism », dans Marcos Ancelovici, Pascale Dufour et Héroïse Nez (dir.). *Street Politics in the Age of Austerity: From the Indignados to Occupy*. Amsterdam, Amsterdam University Press : 175-201.
- Authier, Jean-Yves, Catherine Bonvalet et Jean-Pierre Lévy (dir.). 2010. *Élire domicile : la construction des choix résidentiels*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Bélanger, Hélène. 2010. « Pour qui et à qui ce parc ? Gentrification et appropriation de l'espace public dans l'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal », *Lien social et Politiques*, 63 : 143-154.
- Boucher, Jacques L. 2008. « Habitat et santé mentale : le particularisme outaouais », dans Paul Morin et Evelyne Baillergeau (dir.). *L'habitation comme vecteur de lien social*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec : 95-120.
- Castells, Manuel. 1999. *Le pouvoir de l'identité*. Paris, Fayard.
- Dansereau, Francine, Louis Villemaire et Johanne Archambault. 2002. *Le logement social et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Montréal, Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé, INRS — Urbanisation, culture et société.
- Desmarais, Philippe. 2016. *Logements insalubres en contexte pluriethnique : étude de cas et pistes d'intervention pour le quartier Norgate dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Direction de la santé publique de Montréal (2015). *Pour des logements salubres et abordables*. Rapport du directeur de santé publique de Montréal.
- Dufour, Pascale. 2013. *Trois espaces de protestation particuliers : la France, le Canada et le Québec*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Dufour, Pascale, Laurence Bherer et Christine Rothmayr Allison. 2015. « "Faire la politique soi-même" : le cas des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec », *Revue canadienne de science politique*, 48, 1 : 125-146.
- Fontan, Jean-Marc, Pierre Hamel et Richard Morin. 2012. *Villes et conflits : actions collectives, justice sociale et enjeux environnementaux*. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Gagnon, Katia. 2014. « Le dossier noir de Metcap », *La Presse*, 30 avril.
- Gagnon, Katia et Hugo Meunier. 2014. « Les moisissures, une épidémie », *La Presse*, 30 avril.

- Guay, Louis, Pierre Hamel, Dominique Masson et Jean-Guy Vaillancourt (dir.). 2005. *Mouvements sociaux et changements institutionnels : l'action collective à l'ère de la mondialisation*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Leloup, Xavier et Annick Germain. 2008. « L'Action communautaire auprès des jeunes et de leurs familles dans cinq plans d'ensemble montréalais », dans Paul Morin et Évelyne Baillergeau (dir.), *L'Habitation comme vecteur de lien social*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec : 155-196.
- Loisel, Mélanie. 2013. « L'appel à l'aide de centaines de locataires sans chauffage — vivre dans le froid et l'inconnu », *Le Devoir*, 26 novembre.
- Masson, Dominique. 2006. « Constructing Scale/Contesting Scale: Women's Movement and Rescaling Politics in Québec », *Social Politics — International Studies in Gender, State and Society*, 13, 4 : 462-486.
- McGraw, Donald. 1978. *Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973)*. Montréal, Éditions coopératives Saint-Martin.
- Melucci, Alberto. 1996. *Challenging Codes: Collective Action in the Information Age*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Morin, Paul et Évelyne Baillergeau (dir.). 2008. *L'habitation comme vecteur de lien social*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- Morin, Paul et Henri Dorvil. 2008. « Le logement comme déterminant de la santé pour les personnes ayant des problèmes sévères de santé mentale », dans Paul Morin et Évelyne Baillergeau (dir.), *L'habitation comme vecteur de lien social*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec : 23-40.
- Papillon, Martin. 2012. « Adapting Federalism: Indigenous Multilevel Governance in Canada and the United States », *Publius: The Journal of Federalism*, 42, 3 : 289-312.
- Paquot, Thierry (dir.). 2007. « Introduction. "Habitat", "Habitation", "Habiter", précisions sur trois termes parents », dans *Habiter, le propre de l'humain*. Paris, La Découverte : 7-16.
- Parazelli, Michel, Maria Nengeh Mensah et Annamaria Colombo. 2010. « Exercer le droit au logement. Le cas d'un épisode de squattage à Montréal en 2001 », *Lien social et Politiques*, 63 : 155-168.
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). 2013. *Un parc locatif aux normes : un défi pour Montréal*. Mémoire déposé à la Commission sur le développement économique et urbain et à l'habitation.
- Rose, Damaris. 1984. « Rethinking Gentrification: Beyond the Uneven Development of Marxist Urban Theory », *Environment and Planning D: Society and Space*, 2 : 47-74.
- Société de l'Habitation du Québec 2016. *Rapport annuel de gestion 2015-2016*. Québec, Gouvernement du Québec, Société de l'Habitation du Québec.
- Sénécal, Gilles, Jean-Pierre Collin, Pierre-J. Hamel, Kathryn Jastremski, Nathalie Vachon et Marie-Ève Lafortune. 2013. « Daily Mobility and Residential Migrations in the Montréal Metropolitan Region: the Axis Hypothesis », *Sage-Open*, 6, 3 : 1-12.
- Snow David A. et Robert D. Benford. 2000. « Framing Processes and Social Movements: An Overview and Assessment », *Annual Review of Sociology*, 26 : 611-639.
- Ville de Montréal. 2014. *Profil des ménages et des logements : arrondissement de Saint-Laurent*. Montréal, Division de la planification urbaine, Direction de l'urbanisme.